

2,044,800,000, soit de 183,800,000 de livres de plus qu'en 1929*. Au Canada, la moyenne des dépôts des banques à charte, en 1929, était à peu près la même qu'au printemps de 1936, mais leur mouvement était de beaucoup plus rapide en 1929. Le revenu national du Canada fut d'environ \$5,690,000,000 en 1929, et de \$3,-613,000,000 seulement en 1934, bien que ce fût une amélioration sur certaines des années intermédiaires. D'après la chute du chiffre d'affaires depuis 1929, on pouvait s'attendre à cette diminution du revenu national.

Mais bien qu'une politique de crédit facile ne doive pas nécessairement encourager aussi facilement la dépense, elle amènera une baisse des taux d'intérêt, aidant au remboursement, à des conditions favorables, des obligations à intérêt fixe et au lancement de nouvelles émissions de capitaux. C'est souvent son résultat le plus important.

Mitigation des fluctuations économiques générales.—Ainsi, la faculté de la banque centrale de pouvoir mesurer la situation économique et d'agir au bon moment est importante, surtout en ce qu'elle lui permet de prévenir plutôt que de guérir. Les fluctuations que la banque centrale est appelée à tempérer ne sont pas seulement cycliques, mais peuvent être aussi, saisonnières et séculaires. La banque doit toujours s'efforcer de contre-balancer les fluctuations saisonnières, parce qu'elles sont de courte durée et que si le mécanisme normal des opérations en marché libre fonctionne, leur élimination ou leur transformation ne présente aucune difficulté.

Les fluctuations séculaires, imputables à l'augmentation de la population, de la production et du commerce pendant une longue période de temps, sont difficiles à reconnaître, mais elles exigent qu'on en tienne compte. Les mouvements saisonniers et cycliques peuvent exiger des traitements différents. C'est alors que la banque centrale interviendra pour provoquer précisément l'effet désiré.

Il est de première importance que la banque centrale n'agisse ni trop tôt ni trop tard pendant la durée du cycle. Elle ne désirera pas entraver le relèvement des affaires, mais d'autre part elle n'en devra pas perdre le contrôle. Pour connaître le moment d'agir et dans quelle mesure elle doit le faire, la banque doit surveiller constamment et soigneusement tous les baromètres de l'activité économique—commerce étranger, emploiement, production, mouvement des capitaux, etc. Plus les opérations de la banque seront adroites et opportunes, moins violents seront leurs effets sur l'organisme économique. Pendant la dépression, la banque centrale pose les bases d'une expansion économique en facilitant le crédit et en le rendant abondant, dans les limites de la prudence.

Contrôle sur les opérations de la Bourse.—Le dollar canadien n'est pas actuellement sur l'étalon or et n'est pas stabilisé et la Banque n'a pas le devoir statutaire de maintenir le change à un taux ou à un niveau particuliers. Naturellement, avec l'étalon-or ou autre, ce maintien constitue l'un des premiers devoirs de la banque centrale, qui défend le change à peu près avec les mêmes armes que celles dont elle se sert pour fins internes, en ayant peut-être pour lui aider des valeurs étrangères. Ainsi que l'a fait remarquer la Commission Royale sur la Banque et le Numéraire au Canada (p. 63, paragraphe 208), "Quelles que soient les influences supplémentaires qui puissent affecter le niveau du change. . le facteur à long terme d'importance décisive est la structure du crédit du pays. .", c'est pourquoi les actes de la Banque du Canada doivent influencer et, de fait, influencent indirectement la valeur du dollar canadien à l'étranger.

* Les chiffres des dépôts aux banques anglaises donnés ici sont extraits du supplément bancaire de *The Economist* du 12 oct. 1935 et comprennent les profits indivis, etc.